



Colmar, le 27 août 2018

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

à

Mesdames et Messieurs

- les directrices et directeurs d'écoles maternelles et élémentaires ;
- les enseignants référents pour les usages du numérique ;
- les enseignantes et enseignants du 1^{er} degré ;

- Pour attribution -

- les inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale chargé(e)s de circonscription du 1^{er} degré ;

- Pour information -

Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale

Affaire suivie par
David CAILLEAUX
IEN Wintzenheim

☎ : 03 89 24 81 25
✉ : ce.0681759t@ac-strasbourg.fr

Objet : Pilotage des usages du numérique et de l'internet dans le cadre pédagogique et protection des mineurs.

P.J. : Propositions de chartes d'usage (adultes et élèves) du numérique et de l'internet à l'école.

Les programmes d'enseignement de l'école primaire et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2015 ont consacré l'usage transversal des outils numériques au service des apprentissages. À l'école maternelle, les élèves commencent à comprendre, de manière adaptée, les usages des outils numériques : tablette, ordinateur, appareil photo numérique... L'enseignant évoque avec eux l'idée d'un monde en réseau qui peut permettre de communiquer avec d'autres personnes, parfois très éloignées. À l'école élémentaire, les élèves commencent à acquérir des compétences transversales dans les usages du numérique et utilisables dans l'ensemble des domaines et disciplines d'apprentissage. Ces compétences peuvent être regroupées en cinq ensembles :

1. Rechercher des informations, gérer et traiter des données ;
2. Apprendre à communiquer et à collaborer à l'aide des outils numériques ;
3. Apprendre à créer des contenus numériques ;
4. Apprendre les usages responsables des outils numériques et les mesures de protection des données personnelles ;
5. Apprendre à s'insérer et à évoluer dans un environnement numérique.

L'enquête nationale d'état des lieux de l'équipement en technologie de l'information et de la communication à l'école (ETIC1D), complétée chaque année par les directeurs d'école, montre une mobilisation croissante des plans d'équipement des écoles par les communes. En 2018, on recense ainsi près de 650 tableaux blancs ou vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles du département ainsi que plus de 8 000 ordinateurs mis à la disposition des élèves et plus de 1 300 tablettes numériques. Ces déploiements sont accompagnés par des dispositifs de formation. Chaque équipe d'école peut bénéficier à ce titre de l'expertise des enseignants référents pour les usages du numérique du 1^{er} degré.

Les outils numériques ont désormais une place centrale dans l'espace pédagogique. Leurs usages se déploient nécessairement dans un environnement sécurisé pour les élèves. À cet effet, la circulaire n°2004-035 du 18-02-2004 sur l'usage de l'internet dans le cadre pédagogique et la protection des mineurs indiquait déjà l'obligation de la mise en place de chartes d'utilisation des outils numériques et de l'internet tant pour les personnels adultes (charte « école ») que pour les élèves (charte « élèves »). L'enquête ETIC 1D montre que près de 80% des écoles élémentaires les ont instaurées. Elles doivent être généralisées partout pour les adultes. Pour les élèves, ces chartes seront mises en place avec discernement selon l'âge des élèves et dans le cadre d'une pédagogie liée à l'enseignement des usages raisonnés et responsables des outils numérique et de l'internet. Les chartes devront être présentées en conseil d'école et annexées au règlement intérieur de l'école. Les propositions de chartes jointes à cette circulaire donnent un cadre qui pourra être adapté à chaque situation locale.

Parallèlement, il convient de vérifier que les terminaux utilisés par les élèves lorsqu'ils se connectent à l'internet disposent obligatoirement d'un système de filtrage adéquat et adapté des contenus. Les directeurs d'école se rapprocheront des municipalités pour l'installation de ces filtres s'ils ne sont pas en place. Il est rappelé également que les travaux de recherche sur l'internet avec les élèves se déroulent dans le cadre de séances pédagogiques préparées, organisées et encadrées par l'enseignant. En particulier, on considèrera que l'apprentissage des usages de l'internet n'a pas à être conduit avec les élèves à partir de moteurs de recherche destinés au grand public. Par conséquent, on veillera au paramétrage permanent et par défaut des terminaux sur un moteur de recherche dédié aux élèves. À ce titre, le ministère recommande d'utiliser avec les élèves le moteur de recherche « **Qwant junior éducation** » dont vous trouverez le lien dans la sitographie jointe.

Enfin, on pourra se référer également aux sites mentionnés dans la sitographie jointe et dédiés à la mise en ligne de connaissances, de ressources et d'outils numériques utilisables dans le cadre pédagogique.

Sur tous ces points, les enseignants référents pour les usages du numérique peuvent être utilement consultés par les équipes enseignantes.

Je vous remercie pour votre implication et votre engagement dans la mise en œuvre de ces apprentissages des usages du numérique et de l'internet à l'école.



Anne-Marie MAIRE

- Portail « Eduscol », partie « enseigner avec le numérique » :
<http://eduscol.education.fr/pid26435/enseigner-avec-numerique.html>
- Portail national du projet de création d'un cadre de référence des compétences numériques pour l'école et le collège :
<http://eduscol.education.fr/cid111189/cadre-de-referance-des-competences-numeriques-pour-l-ecole-et-le-college.html>
- Portail national « internet responsable à l'école » :
<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>
- Portail national du numérique pour le 1^{er} degré « prim à bord » :
<https://primabord.eduscol.education.fr/>
- Portail national de ressources numériques pour l'école au cycle 3 :
<http://eduscol.education.fr/cid105596/banque-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole.html#lien3>
- Portail national de capsules vidéos pédagogiques du réseau CANOPE, « Les fondamentaux » :
<https://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux/accueil.html>
- Portail national de ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques pour les enseignants, « Éduthèque » :
<http://www.edutheque.fr/accueil.html>
- Portail du CNED pour l'accompagnement de l'enseignement de l'allemand, « Deutsch für Schulen » :
 - ✓ Site dédié aux enseignants : <http://lehrende.deutschfurschulen.fr/>
 - ✓ Site dédié aux élèves : <http://kinder.deutschfurschulen.fr/>
- Moteur de recherche pour l'éducation :
<https://edu.qwantjunior.com/>
- Portail pédagogique départemental de ressources pour le 1^{er} degré :
http://www.portailpedagogique68_1d.site.ac-strasbourg.fr/